

Une victime des pirates informatique guidée en ligne pour payer la rançon



Témoignage d'un client :

L'informaticien Robert Hyppolite a dû payer une rançon aux pirates de SynoLocker... qui lui ont offert une assistance en ligne.

«Imaginez une entreprise de conseil juridique qui perd tous ses documents: mémoires, pièces, scans. C'est un énorme coup dur. Sans les pièces, il y a de quoi perdre un procès!» Robert Hyppolite travaille depuis trente ans dans l'informatique à Genève. Il a notamment fondé l'entreprise Infologo, rachetée par VTX. Depuis 2007, il propose à ses clients le produit Synology, un système d'exploitation pour les serveurs de stockage en réseau. Des pirates ont élaboré un virus baptisé «SynoLocker TM» (sic) qui exploite la faille de sécurité de certaines anciennes versions du système. La police genevoise prend connaissance de cinq à dix nouveaux cas chaque semaine. Sur les trente clients de Robert Hyppolite équipés de Synology, deux ont été infectés et leurs sauvegardes ont également été atteintes. L'informaticien a dû payer une rançon en urgence dans la nuit de mardi à mercredi: l'un des deux clients touchés demandait une solution immédiate.

«La première difficulté était qu'il fallait payer en bitcoins, explique-il. On ne peut pas en acheter du jour au lendemain: il faut ouvrir un compte, donner son identité, faire un virement... Pour gagner du temps, je suis allé au distributeur de bitcoins des Pâquis (lire: Le bitcoin gagne l'économie réelle à Genève). La somme exigée par les pirates est de 0,6 bitcoin, ce qui correspondait à 650 francs, mais le cours est très fluctuant et dépend des pays et des plates-formes. »

Contre paiement de la rançon, un code permet normalement de décrypter les données et de retrouver ses fichiers. Sauf que l'aventure ne s'est pas arrêtée là. «Le virus chiffre les fichiers avec une clé réputée inviolable (2048 bits), ce qui les rend inutilisables. Ils restent normalement visibles avec leur nom correct. Mais le système de cette entreprise n'a pas réagi comme les autres et a été entièrement corrompu.» Conséquence: il a fallu réinstaller le système d'exploitation Synology, puis... réinstaller le virus, pour pouvoir permettre le décryptage des fichiers au moyen du code.

Les pirates répondent en ligne

Comment installer soi-même un virus? L'informaticien fait une curieuse découverte: «Sur le site Internet des ravisseurs, on trouve un onglet «support»... avec un chat en direct. Ils m'ont répondu très poliment: «Cher Monsieur, nous avons pris note de votre problème...» J'avais l'impression de parler à l'assistance en ligne d'une compagnie officielle! Une heure après, ils m'envoyaient une marche à suivre: il fallait entrer manuellement des instructions en ligne de commande. Tout a fonctionné sauf la dernière opération. A nouveau, le support informatique des pirates m'a répondu: leur dernière instruction contenait une erreur. J'ai ensuite pu entrer le code et tout est revenu à la normale.»

Une sauvegarde sur un serveur ou un disque dur séparé aurait permis de récupérer les données sans être rançonné. «Je préconise toujours cette mesure, mais dès qu'il faut s'équiper, il n'y a plus personne, regrette l'informaticien. Les clients pensent qu'on veut leur vendre des produits ou services inutiles, sauf ceux qui ont déjà vécu un sinistre...»

L'entreprise Synology souffrira-t-elle du virus SynoLocker? «Oui, mais ce sera vite oublié, estime Robert Hyppolite. J'ai vécu la mise à jour de l'antivirus Avast qui rendait les machines inutilisables... Pendant une année, leurs ventes ont baissé. Depuis, ils se sont rattrapés.» L'informaticien devra encore résoudre le problème du second client pris en otage. L'occasion, peut-être, d'une nouvelle discussion avec des ravisseurs informatiques très organisés et qui semblent prendre soin de leurs «clients».

Note: en cas d'infection avec SynoLocker, la police recommande de ne pas s'acquiescer de la rançon et de réinitialiser les disques durs. Dans une note publiée ce jeudi, la Confédération émet des recommandations contre SynoLocker et conseille un outil de décryptage gratuit contre un virus au fonctionnement semblable, Cryptolocker. Lire la suite...

Cet article vous a plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Références :

<http://www.tdg.ch/high-tech/hard-software/Des-pirates-informatiques-guident-leurs-victimes-en-ligne/story/19256356>